

Statut du document	<i>Under Review Version</i>
Titre	<i>Conceptual Modelling for the Interoperability Framework for Identification, Authentication and Electronic Signature with Smart Cards.</i> Modélisation conceptuelle de l'identification, l'authentification et la signature électronique avec cartes à puces dans un cadre d'interopérabilité.
Mot clé	Attestation et sécurité
Source	<i>eEurope Smart Cards</i> http://eeurope-smartcards.org/Documents/eESCC-Framework_V100_LanM%2020011207.doc
Date de publication	7 décembre 2001
Nombre de pages	49
Langue	Anglais
Lien avec autres normes	Axé sur les normes de technologie des cartes à puce, mais prévoit d'utiliser les normes ouvertes. Reprend les termes habituels d'une infrastructure à clé publique (architecture PKIX de l'IETF).
Situation actuelle	Projet lancé par la Commission européenne en 1999, eEurope Initiative est un plan d'action pour la carte à puce : comment assurer la si essentielle authentification des personnes en réseau et comment assurer un cadre pan-européen d'interopérabilité permettant les échanges entre communautés de confiance distinctes. La carte à puce est vue comme un support essentiel pour l'individu dans la société de l'information et la contribution des gouvernements nationaux dans l'attribution d'identifiants personnels fiables est évoquée comme une possibilité prometteuse.
Description	<p>Ce document s'intéresse aux arrangements requis qui doivent constituer le noyau d'interopérabilité en matière d'identification, d'authentification et de signature électronique. Les principaux acteurs directs dans cette interopérabilité sont les fournisseurs de cartes à puce et de services associés, les fournisseurs de gestion de cartes, les schèmes de certificat de clé publique, les fournisseurs d'applications et les fournisseurs d'infrastructure. Ces arrangements se situent à quatre niveaux : le système technique, les données, les fonctions, les processus et ententes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le système d'information au sens de ses composantes techniques, dont la carte à puce, les lecteurs de cartes avec ou sans contact physique et d'autres parties d'infrastructure comme les réseaux et serveurs, ainsi que l'application utilisée par le détenteur de carte selon quelles procédures communes et en vertu de quels critères communs; ce sont ces procédures et ces critères qui assurent l'interopérabilité dans la mesure où les applications les ont intégrés dans leur mode d'opération : il s'agit du Noyau IAS (Identification Authentication Signature), un ensemble de données que l'on veut définir. Le cadre vise à ce qu'un détenteur de carte puisse s'identifier dans sa communauté de confiance (chez-nous : <i>on-us</i>) ou dans une autre communauté que la sienne (pas chez-nous : <i>not-on-us</i>). Dans chaque communauté de confiance interviennent six types de rôles : l'émetteur de carte, l'utilisateur qui détient une carte, le fournisseur d'application ou de service, le fournisseur de contenu, le fournisseur d'accès, l'Autorité d'enregistrement et de certification. Le recours à une infrastructure à clé publique (ICP) est jugé essentiel pour authentifier les détenteurs de ces rôles ainsi que des dispositifs particuliers sous leur contrôle. - les données qui sont rendues obligatoires par le cadre se limitent à des

	<p>identifiants émis par les uns ou les autres ainsi que le contenu normal des certificats de clé publique (X.509) avec des extensions non précisées pour les attributs et autorisations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'architecture des composants fonctionnels est beaucoup plus développée. Le Noyau IAS comporte quatre interfaces en soutien à l'interopérabilité : celle de l'utilisateur, celle avec l'ICP, les connexions externes, et les applications d'affaires. - Une présentation est faite des exigences posées par les processus de base et des échanges en découlant entre les types de rôles, ainsi que des ententes entre les parties intéressées qui sont nécessaires pour que la confiance soit assurée.
--	--

Remarque

Le contexte européen connaît une avance marquée sur l'Amérique en matière de carte à puce. Le questionnement sociétal qui sous-tend ce genre de projet est un modèle très éclairant et ouvert. Ce qu'on appelle au Québec le « Certificat normalisé » répond à des buts semblables, mais avec moins d'insistance sur l'aspect du support carte à puce.

Lexique anglais-français

Rédacteur : Richard Parent
Organisation source : Secrétariat du Conseil du trésor
Date de publication : 27 mars 2002
Raison d'être : Connaissance technologique
Programme gouvernemental : Inforoutes et ressources informationnelles
Nom du modificateur :
Date de dernière modification :
Note numéro : 125